

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 04/02/15

Recevoir
L'original

SIAE du BAS-LANGUEDOC

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC



Service de l'Adduction d'eau potable



SIAE des communes
du Bas Languedoc
2, Chemin de l'Infirmierie – BP15
34 340 MARSEILLAN

EXERCICE
2013

Document établi
Juin 2014
selon l'article L.5211-39
du CGCT

1. CONTEXTE

Le présent rapport, au vu des dispositions relatives au fonctionnement des EPCI, notamment en ce qui concerne la démocratisation et la transparence (Art. L5211-39 du CGCT), a pour objet de retracer l'activité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC pour l'année **2013**.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC regroupe deux catégories de communes :

• La première catégorie, dénommée les **RURAUX**, est constituée des collectivités où sont assurées la production, l'adduction et la distribution d'eau potable soit :

- BOUZIGUES
- GIGEAN
- LOUPIAN
- MARSEILLAN
- MIREVAL
- MONTAGNAC
- MONTBAZIN
- PINET
- POUSSAN
- VIC-LA-GARDIOLE
- VILLEVEYRAC
- La Communauté d'Agglomération de Montpellier pour les communes
 - COURNONSEC
 - CURNONTERRAL
 - FABREGUES
 - LAVERUNE
 - MURVIEL-LES-MONTPPELLIER
 - PIGNAN
 - SAINT-GEORGES-D'ORQUES
 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
 - SAUSSAN

• La deuxième catégorie, dénommée les **URBAINS**, est constituée des collectivités où ne sont assurées que la production et l'adduction d'eau potable soit :

- AGDE
- SETE
- MEZE
- Syndicat FRONTIGNAN /BALARUC-LES-BAINS/ BALARUC-LE-VIEUX

2. INDICATEURS FINANCIERS

2.1. Indicateurs financiers généraux

2.1.1. Recettes d'exploitation

En 2013, la recette d'exploitation du Syndicat résultant du prix du service d'alimentation en eau potable est de 3 690 718 €.

Pour la partie exploitante, cette recette s'élève à 7 313 623 €.

2.1.2. Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours	26 030 583,72 €
Annuité	2 046 345,43 €

2.2. Prix de l'eau

2.2.1. Le prix de l'eau Ruraux

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	2012	2013
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire	34,16	35,07
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,5862	0,6018
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,6846	0,7029
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	27,3	27,3
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,2293	0,2293
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,5678	0,5678
Tiers [€/m3]	Agence de l'eau prélèvement	0,08	0,04
	Contre Valeur pollution	0,22	0,28
TVA [%]		5,5	5,5

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 04/02/15

Recevoir
L'EAU

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	2012	2013
Exploitant	104,50	105,41
Collectivité	54,81	54,81
Sous Total Hors Taxes, Agence de l'eau et CVP	159,31	160,22
Agence de l'eau prélèvement	9,60	4,80
Redevance pollution	26,40	33,60
Sous Total HT	195,31	198,62
TVA	10,74	10,92
Total [€ TTC]	206,05	209,54

Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3/an

en TTC : 1,75 €

en HT (collectivité+ fermier) : 1,34 €

2.2.2. Le prix de l'eau Ventes URBAINS

Evolution du tarif de l'eau et Composantes de la facture

	Désignation	2012	2013
Exploitant	m3	0,2408	0,2472
Collectivité	m3	0,0586	0,0586
Agence de l'eau	m3	0,08	0,04
Total HT m3	m3	0,3794	0,3458
TVA	m3	0,0209	0,019
Prix de l'eau T	m3	0,4003	0,3648

3. INDICATEURS TECHNIQUES

3.1. Ressources propres

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2012 [m ³]	Prélèvement 2013 [m ³]
Puits FLORENSAC	4 800	19 224 948	17 446 225
La Lauzette Saint Jean de Védas	450	579 375	98 227
Forage de Mireval KARLAND	30	-	-
Forage du Boulidou	180	83 635	122 109
Forage de l'Olivet	300	289 066	192 218
Forage de Pinet	50	134 065	111 896
Forage de Montagnac - plaine	100	265 051	269 405
Forage de Montagnac - Belluguettes	20	20 212	12 746
Total des prélèvements [m³]		20 596 352	18 252 826

3.2. Production, Distribution

Volumes [m ³]	2012	2013
Volume produit	20 596 352	18 252 826
Volume importé	-	-
Volume Fabregues	1 253 596	1 348 804
Volume mis en distribution	21 849 948	19 601 630
Vente en gros (urbains)	12 163 583	10 241 411
Volume vendu aux abonnés (ruraux)	5 175 574	5 124 936
Volume total vendu	17 339 157	15 366 347
Volumes non facturés	4 510 791	4 235 283

La consommation moyenne en m³ par abonnement et par an est de

126

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 04/02/15

Berger
Leysout

3.3. Abonnés

Abonnements	2011	2012
Nombre d'abonnements domestiques	39 376	39 985
Nombre d'abonnements non domestiques	644	672
Nombre total d'abonnements	40 020	40 657

3.3.1. Répartition des abonnés par commune

BOUZIGUES	1 057
COURNONSEC	1 213
COURNONTERRAL	2 428
FABREGUES	2 631
GIGEAN	2 383
LAVERUNE	1 190
LOUPIAN	1 166
MARSEILLAN	8 700
MIREVAL	1 327
MONTBAZIN	1 124
MONTAGNAC	1 977
MURVIEL-LES-MONTPPELLIER	731
PIGNAN	2 622
PINET	726
POUSSAN	2 141
SAINT-GEORGES-D'ORQUES	2 139
SAINT-JEAN-DE-VEDAS	4 027
SAUSSAN	621
VIC-LA-GARDIOLE	880
VILLEVEYRAC	1 574
Total des abonnés	40 657

3.4. Performance du réseau

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013
Rendement du réseau de distribution [%]	84,26%	83,09%

Indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2012	2013
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	15,16	13,92

Indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2012	2013
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	12,32	11,82

Performance du réseau par commune

Commune	Rendement réseau	ilp m³/km/j
Bouzigues	86,60%	3,6
Cournonsec	62,70%	11,22
Cournonterral	78,70%	13,73
Fabrègues	71,80%	11,09
Gigean	69,20%	11,78
Laverune	84,30%	4,41
Loupian	58,10%	10,46
Marseillan	73,10%	10,57
Mireval	74,40%	6,23
Montagnac	79,90%	5,41
Monbazin	62,70%	16,53
Murviel	63,60%	10,29
Pignan	57,70%	18,7
Pinet	71,90%	7,34
Poussan	82,10%	5,56
Saussan	76,10%	5,89
St Georges d'Orques	66,90%	15,76
St J de Vedas	82,60%	6,67
vic la gardiole	82,70%	5,11
Villeveyrac	72,80%	6,44

4. LES TRAVAUX

4.1. Marché à bons de commande travaux

Le rythme des travaux s'accéléralant, le syndicat a du relancer un nouveau Marché,

Durée maximale de 1 an renouvelable 3 fois.

Montant minimum de 500 000 € HT et un montant maximum de 2 000 000 € HT.

Le groupement d'entreprises titulaire du marché est : EHTP-SOLATRAG-ASTRUC-SOLIVES

4.2. La Maîtrise d'œuvre

Le marché accord-cadre de maîtrise d'œuvre, d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois dont le titulaire est le bureau d'étude Cabinet MERLIN a été renouvelé une troisième fois. Il entre dans sa quatrième et dernière année.

Le syndicat a relancé une nouvelle consultation. L'attribution est programmée pour le 1^{er} trimestre 2014

4.3. Projet des siphons de SETE

Dans le cadre du renouvellement des siphons de SETE, Le syndicat étudie la possibilité de re-chemisage de la conduite existante.

4.4. Renforcement de l'Adduction de COURNONSEC

Suite aux réunions de travail avec notre société fermière (SDEI), le Syndicat a lancé une étude sur le renforcement de l'adduction de COURNONSEC.

Des achats et servitudes de passage sont négociés avec les propriétaires.

Un permis de construire déposé en mairie pour la station de reprise a été accepté.

En raison des difficultés rencontrées pour l'achat des parcelles, Les travaux sont programmés pour fin 2014

4.5. Schéma directeur

Suite à la nouvelle législation sur les économies d'eau et le rendement des réseaux d'eau potable, le Syndicat a lancé un marché pour la réalisation de schémas directeurs AEP sur les commune de

Fabrègues.

Le bureau d'études attributaire du marché est : ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 32 600 € HT

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 04/02/15

Réservoir - 11

Le schéma doit être approuvé par le syndicat en 2014

Gigean

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 26 161 € HT

Le schéma doit être approuvé par le syndicat en 2015

Montbazin

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 24 471 € HT

Le schéma doit être approuvé par le syndicat en 2015

Poussan

Le bureau d'études attributaire du marché est : MERLIN - ENTECH

Le montant prévisionnel de l'étude est de : 26 161 € HT

Le schéma doit être approuvé par le syndicat en 2015

4.6. Mise en place d'un SIG

Le Syndicat a décidé de mettre en place un Système d'Information Géographique couplé à une gestion Patrimoniale de ses réseaux.

Le cabinet merlin assiste le syndicat dans cette démarche.

L'outil sera opérationnel en 2015

4.7. Diagnostic Réservoirs

Le Syndicat dans le cadre de la gestion de son patrimoine, a décidé de lancer une campagne d'osculution des bétons armés des réservoirs du Syndicat.

La restitution du diagnostic final est programmée pour 2014

4.8. Doublement ASF dévoiement des réseau

Dans le cadre du projet du doublement des ASF sur le secteur de Saint Jean de Védas, le Syndicat doit dévoyer des réseaux AEP, sur les secteurs de la Lauze et de la barrière de péage à Saint Jean de Vedas.

Les travaux du secteur de la Lauze sont terminés L'entrepris a rencontré des difficultés lors de la réalisation du fonçage sur le secteur de la casse auto.

En concertation avec les ASF le chantier a été arrêté définitivement.

Un nouveau tracé a été étudié et un nouveau marché doit être relancé.

4.9. Raccordement de MONTAGNAC

Dans le cadre de la sécurisation de l'adduction de la commune de Montagnac, le Syndicat a lancé les études pour dans un premier temps sécuriser l'alimentation de la base de BESSILES.

Le syndicat prépare les dossiers de subventions et le DCE pour les marchés de travaux.

Le Permis de construire pour le bâche de reprise.

Les travaux sont programmés pour le 3^{er} trimestre 2014.

4.10. Les ressources

Le Bouldou

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection et le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage sont validés par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2012.

Le syndicat prépare les dossiers de subvention et le DCE pour lancer une consultation

Les travaux sont prévus pour 2014

L'olivet

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection sont validés par arrêté préfectoral. Le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage est validé.

Les travaux sont terminés.

Les Pesquiers

Une étude préliminaire sur le raccordement des forages des Pesquiers à la station de pompage de Florensac est en cours de réalisation.

Le dossier pour la Procédure de DUP, mené par le bureau d'étude EURYECE, pour un montant de 48 507,50 € HT, est en cours de réalisation.

Des études complémentaires pour valider les volumes de prélèvements supplémentaires sont en cours de réalisations.

Le Syndicat est en attente des résultats de l'étude des débits minimums d'étiage, menée dans le cadre de la procédure du SAGE.

Les mines de Villeveyrac

Les études pour le montage du dossier de DUP sont en cours.

Le Syndicat étudie la possibilité d'un échange de ressource avec la Mairie.

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 04/02/15

Berger
Levrault

Achat de terrains pour la protection de la ressource

Dans le cadre de la protection de la ressource et de la réalisation de ses travaux le Syndicat se porte acquéreur de terres situées sur les communes de FLORENSAC, PIGNAN, VILLEVEYRAC et FABREGUES.

4.11. Avenant au contrat de DSP

Le Syndicat à lancer les négociations pour la passation d'un avenant au contra de DSP.

Pour cela, le syndicat se fait assister pour la partie technique financière et juridique du Cabinet merlin, de Calia Conseil et d'itinéraire droit public.

L'avenant doit être finalisé au 1^{er} trimestre 2014.